

21 mars 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Messages de M. Jacques Chirac, Président de la République, respectivement à MM. Abdou Diouf, président du Sénégal et Abdoulaye Wade, président nouvellement élu du Sénégal, à l'occasion de l'élection présidentielle du 19 mars au Sénégal, Paris le 21 mars 2000.

Message à M. Abdou Diouf.

Monsieur le Président,

Au moment où le peuple sénégalais vient de faire connaître son choix à l'occasion de l'élection présidentielle, je tiens à vous exprimer mes sentiments de vive sympathie.

Ce scrutin, qui s'est déroulé dans le calme et la transparence, témoigne de l'ancrage de la démocratie dans votre pays.

Alors que vous vous apprêtez à quitter la Présidence de la République, je tiens, en mon nom personnel et en celui du peuple français, à vous rendre hommage pour avoir oeuvré, tout au long de ces années et avec grande constance, afin que le Sénégal suive résolument le chemin de la paix, de la tolérance et du développement. L'Histoire, j'en suis convaincu, saura retenir les actions éminentes que vous avez menées en ce sens.

Enfin, je ne doute pas que les grandes qualités qui sont les vôtres, et en tout premier lieu votre sagesse, auront à s'exercer prochainement dans de nouvelles responsabilités, notamment internationales, qui pourraient vous être confiées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Jacques CHIRAC

Message à M. Abdoulaye Wade.

Monsieur le Président,

Au moment où le peuple sénégalais vient de vous accorder sa confiance, je vous adresse mes chaleureuses félicitations.

Votre élection à la Présidence de la République témoigne de l'enracinement de la démocratie dans votre pays. A l'issue d'une campagne ouverte et intense, les électeurs sénégalais se sont prononcés en votre faveur, à l'occasion d'un scrutin caractérisé par la transparence et l'équité. Ils ont ainsi fait preuve de leur grande maturité et de leur volonté de choisir leurs dirigeants en toute sérénité. C'est un très bon exemple pour l'Afrique, qui démontre que les voies constitutionnelles permettent aux citoyens de se déterminer dans la paix civile.

Pour ce qui est de nos relations, je ne doute pas que la qualité et la profondeur des liens séculaires d'amitié entre le Sénégal et la France continueront à se renforcer dans l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Jacques CHIRAC